BULLETIN MUNICIPAL

DÉCEMBRE 2021 N°8

SOMMAIRE

03. Mot du Maire

04. Actualités municipales

4. Recensement
4. Inauguration du Four à pain
5. Aménagement centre village
5. Travaux
6. Antenne
6. Incivilités
7. Vitesse
8. Emploi du feu

09. La vie de la commune

9. L'école
12. Le Conseil Municipal des Enfants
13. Le CCAS
15. Intercommunalité
16. La paroisse
17. Les chemins

18. La vie associative

18. L'amicale Laïque
21. L'UNRPA
20. Mercuer Animation
22. Gym Loisirs
24. Crinière et Burle
24. L'Assoc Pimentée
26. Comm'un Four
27. Les amis de Mercuer

28. Autres acteurs de la commune

28. La bibliothèque municipale
33. Le Pas de Côté – Les ateliers
30. Planète Mercure
31. Le petit marché de Mercuer
32. Mes petits plaisirs
33. Café associatif Le Pas de Côté
35. La ferme de Burac

36. Infos pratiques

- Horaires mairie
- Infos cantine et garderie
- Location des salles
- Concession cimetière
- Ramassage des poubelles et encombrants
- Collecte des sapins de Noël
- Horaires déchetterie Labégude
- Urgence eau

Chers Mercueroises et Mercuerois,

Dans mon petit mot du bulletin de l'année dernière j'évoquais l'espoir de voir arriver un vaccin pour nous laisser envisager un avenir plus serein. Hélas aujourd'hui je ne peux qu'exprimer ma déception de voir ce satané virus continuer à nous gâcher l'existence. A l'écriture de ce texte je déplore la multiplication des cas parmi nous et aussi au sein de l'école. Encore cette fois, j'ose croire à des lendemains qui chantent. Il suffit que collectivement nous prenions nos responsabilités envers la vaccination et le respect des gestes barrières.

L'année 2021 est écoulée. Nos associations ont payé le prix fort de cette pandémie avec l'annulation de nombreuses manifestations. Une accalmie nous a quand même permis d'inaugurer le four communal. Ce lieu convivial qui se veut aussi un lieu partagé par toutes les associations, sera un endroit où il fera bon se retrouver pour y vivre de beaux moments.

Vous trouverez dans les pages de ce bulletin un condensé de ce qui s'est passé lors de cette année. L'actualité communale et associative vous y est détaillée. J'espère simplement que l'année 2022 sera plus riche en événements.

Le contexte et le protocole sanitaire de cette fin d'année ne nous permettent pas d'organiser la cérémonie des vœux. Une fois encore je suis obligé de vous les présenter seulement à l'écriture de ce petit mot. Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année et la meilleure année 2022 possible.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Didier BERAL.

> L'ensemble de l'équipe municipale souhaite la bienvenue à tous les nouveaux arrivants sur la commune. N'hésitez pas à venir nous rencontrer, ou à contacter les associations. La commune remercie tous les annonceurs qui nous permettent la publication de ce bulletin.

Recensement

Le recensement de la population aura lieu à MERCUER du 19 janvier au 20 février 2022.

C'est un moment très important dans la vie communale. Il a lieu tous les cinq ans, il a été reporté l'année dernière en raison de la crise sanitaire. Le nombre d'habitants comptabilisés lors de ce recensement conditionne le montant des dotations de l'Etat reçues pour notre budget.

Lors de sa dernière publication l'INSEE estimait la population Mercueroise à 1249.

Ce sont trois agents recenseurs qui vont sillonner tout le territoire de la commune. La tâche n'est pas forcément facile. Les rencontres avec les administrés se font le plus souvent le soir ou en fin de semaine. Prenez soin de répondre au mieux au questionnaire. La sincérité des réponses est très importante pour les études statistiques et la vie économique de notre commune.

Le recensement fournit un maximum d'informations utiles aux fonctionnements des services municipaux, aux prévisions d'élèves pour l'école, aux projets d'infrastructures communales ou intercommunales.

NOUS VOUS REMERCIONS DE RÉSERVER LE MEILLEUR ACCUEIL AUX AGENTS RECENSEURS

Inauguration du four à pain

Tant attendue, tant espérée, l'inauguration du four communal a pu être fêtée le 18 septembre. Le soleil était au rendez-vous avec les Mercuerois ainsi qu'un bon nombre de partenaires voisins.

Ce fut un véritable succès. Les délicieuses pizzas préparées par les membres de l'association « Comm'un four » ont fait l'unanimité. Ils seront présents tous les premiers samedis de chaque mois pour nous concocter de très bons plats et nous permettre d'avoir de beaux moments de convivialité. Vous trouverez dans ce bulletin, l'article de l'association précisant les différentes manifestations prévues pour les mois à venir.

Si les membres de « Comm'un four » sont ceux qui utiliseront, sans doute, le plus cet espace, il ne faut pas oublier qu'il est là aussi pour toutes les autres associations Mercueroises. Le bâtiment et les équipements ont été pensés et prévus pour qu'un maximum de manifestations soient organisées. Nous pensons que cet endroit pourra être le lieu idéal pour ouvrir une buvette lors d'un concours de pétanque, par exemple, ou organiser d'autres festivités.

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, cet endroit est commun à toutes vos associations, merci de le faire vivre pour la plus grande joie de chacun.

Aménagement centre village

2022 sera l'année de préparation pour notre grand projet de mandat : l'aménagement du centre village.

Cet espace que nous pouvons délimiter du parking de la salle des fêtes jusqu'à la route départementale, en passant par le four communal, les cours de l'ancienne école et la place du coworking.

Certes, il y a longtemps que vous en entendez parler et que rien n'a encore été fait. La raison est assez simple : nous avons un endettement important sur la nouvelle école. Chaque année nous devons rembourser 50 000 euros d'emprunt pour la construction. Jusqu'à présent notre budget ne nous permettait pas un nouvel engagement financier. La dernière échéance est en 2023. L'année prochaine sera donc celle de la préparation de notre projet. Nous devrons vraiment délimiter l'espace concerné, prévoir quels types d'aménagement nous souhaitons et lancer un appel à projet auprès d'architectes paysagistes. Le dossier retenu nous permettra d'avoir un chiffrage précis de l'opération et de déposer des demandes de subventions avant le commencement des travaux.

Comme nous nous y sommes engagés, une réunion publique sera organisée en début d'année pour recueillir vos idées et vos souhaits. Ce moment devra être le plus constructif possible.

Nous vous tiendrons informés dans nos différentes publications, de l'évolution du projet.

Travaux

Nous avions d'importants problèmes de drainage des eaux de pluie au cimetière du Ranchet. Régulièrement des infiltrations créaient des poches d'eau dans toute la partie basse du cimetière. Tout le réseau de drainage a été repris pour supprimer ces problèmes.

Toujours au niveau des eaux pluviales, des aménagements ont été réalisés en amont du cimetière du Ranchet. Les ruissellements, très importants lors d'épisodes cévenols, engendraient d'importants dégâts chez des particuliers.

De gros travaux ont été exécutés par le SIAM (syndicat de l'eau Ailhon/Mercuer), notamment des réfections de réseau, avec remplacement des canalisations, aux quartiers Barbe et Ranchet. Dans la perspective de la construction par ADIS d'une dizaine de logements locatifs, le réseau a été renforcé au quartier Le Roure.

Suite aux dégradations du grillage de clôture du terrain de sports, un mur a été construit en remplacement.

Les travaux d'assainissement engagés en 2020 ont été poursuivis cette année pour les quartiers Le Bouchet et La Boissière. Plusieurs mètres linéaires ont été remplacés. Le réseau est très ancien et de nombreux tronçons sont très abîmés. D'autres secteurs devront être rénovés dans les prochaines années.

Antenne

Voici le sujet épineux et compliqué de cette année 2021. Tout a commencé en toute fin 2020 avec la réception en mairie d'un dossier d'informations pour la pose d'une antenne relais par l'opérateur FREE sur le territoire. Télé Diffusion de France servait d'interlocuteur pour cette démarche.

Très vite, l'emplacement prévu pour cette opération par TDF a suscité une vive opposition, que ce soit par les riverains concernés ou par l'équipe municipale. Le choix, pas très judicieux, du terrain se situait dans le périmètre protégé de l'église qui est un bâtiment dont le clocher est inscrit aux monuments de France. Dans cet espace toute construction est réglementée et doit suivre un cahier des charges contraignant. Les propriétaires concernés peuvent témoigner des restrictions et impératifs émis par l'Architecte des Bâtiments de France. Les riverains se sont donc rassemblés en collectif afin d'accéder plus facilement aux informations et organiser des actions pour alerter l'opinion publique de cette situation.

De son côté l'équipe municipale a rapidement délibéré contre l'installation de cette antenne. Le motif de refus était simple et concernait seulement l'emplacement inapproprié de cette infrastructure. Il n'était pas acceptable d'autoriser l'implantation d'un mat de plus de 30 mètres de haut là où certaines personnes n'ont pas eu la possibilité de choisir la couleur de leurs murs et menuiseries. La mairie a tenu aussi informé le collectif au fur et à mesure des avancées de ce dossier.

Après plusieurs contacts téléphoniques avec TDF, le 10 mars nous apprenions par mail que FREE demandait à TDF d'abandonner les formalités.

Mais ce que nous craignions à l'époque s'est confirmé au mois d'août. FREE s'est mis à la recherche d'un nouveau terrain pour accueillir l'antenne, toujours sur MERCUER, mais sans l'appui logistique de TDF. L'opérateur souhaite vraiment s'implanter sur notre commune. Le relais installé servirait à compléter un maillage départemental en cours de développement. Certains propriétaires ont été contactés pendant l'été pour louer leur terrain. La politique de FREE pour cette nouvelle opération semble être la recherche d'un espace isolé et la possibilité d'implanter une structure d'une hauteur adaptée aux besoins.

Il ne faut pas oublier que si certains sont farouchement opposés aux nouvelles antennes, d'autres les attendent pour avoir enfin une couverture de téléphonie mobile conforme à leurs attentes. Nous avons sur notre commune des quartiers qui ne disposent pas encore de ce service.

Vous serez tenus informés, ainsi que le collectif qui suit cette nouvelle procédure, des évolutions futures du dossier.

Incivilites

Nous les avions évoquées dans notre MERCUER Infos du mois de juin. De nombreuses dégradations ont été faites sur des biens communaux ou privés.

Il semblerait que ces actes soient en diminution même si nous remarquons encore quelques dommages et actes dangereux.

Nous nous adressons ici aux plus jeunes : n'oubliez pas que les routes départementales et communales ne sont pas des terrains de jeux. Il n'est pas rare de voir les plus casse-cous faire des acrobaties à vélo ou en trottinette sur ces voies de circulations. Si une de ces cascades venait à être mal maîtrisée devant un véhicule, la vitesse ne sera pas la seule cause du drame qui surviendra. Nous vous rappelons aussi que les toits des bâtiments communaux, religieux et

autres ne sont pas des lieux de rencontre ! Non seulement l'escalade représente un danger mais des détériorations, même involontaires, peuvent être occasionnées.

D'autres faits sont constatés et ne concernent pas forcément les plus jeunes. Nous sommes sans arrêt confrontés aux dépôts sauvages d'ordures et encombrants. Il est inadmissible qu'à notre époque avec toutes les infrastructures et services existants nous ayons encore des tas de matériaux, mobiliers, sacs poubelles et autres objets insolites déposés autour des conteneurs servant au recyclage du papier et du verre, voire en pleine nature. Ce sont parfois des camions entiers que les agents municipaux collectent. Si vous êtes capables de venir avec une voiture pleine de déchets jusqu'à ces points de collecte ou dans ce joli petit bois si accueillant, vous pouvez faire un peu plus de trajet assis dans votre véhicule pour aller à la déchetterie de LABEGUDE.

Vous trouverez en fin de bulletin les horaires d'ouverture de la déchetterie ainsi que le calendrier de ramassage des encombrants par les services de l'intercommunalité.

Nous vous remercions, la nature aussi, de l'effort fourni.

Autre incivilité, qui concerne cette fois les problèmes de voisinage : le bruit. Nous vous rappelons qu'il y a quelques règles à respecter pour que la phrase « bien vivre ensemble » ait un sens. Il existe un arrêté préfectoral pour la réglementation du bruit. Pour rappel, des horaires sont en vigueur pour certaines activités, voici l'extrait de l'arrêté :

« ARTICLE 6 – HORAIRES DES ACTIVITES BRUYANTES

Les activités bruyantes, effectuées de manière occasionnelle par des particuliers et susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par leur durée, leur répétition ou leur intensité, ne peuvent être effectuées à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que :

- **du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30**
- **le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00**
- **dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00.**

Chacun a le droit au repos et au calme. Soyons respectueux de ces horaires et de nos voisins.

Vitesse

Voici un problème récurrent depuis de nombreuses années : la vitesse excessive des véhicules sur les routes départementales et les voies communales de MERCUER.

Vous êtes nombreux à nous en alerter régulièrement. Il est vrai que, quand nous marchons au bord de la chaussée, les voitures qui passent nous semblent toujours aller à une vitesse inappropriée. Celle-ci est toujours très difficile à évaluer quand nous sommes statiques ou nous déplaçons à faible allure. Mais il faut être aussi conscients des excès journaliers constatés sur les routes du village.

Suite à une demande auprès de la Direction Des Routes, depuis le deuxième semestre de cette année, les panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération ont pu être déplacés, avec, pour conséquence, une vitesse limitée à 50 km/h dans tout cet espace. Toute la route du village depuis la sortie de LABEGUDE, est concernée par cette restriction. Nous envisageons d'éventuels dispositifs dans certains quartiers très accidentogènes. Mais toutes ces mesures et infrastructures ne servent à rien si personne ne fait d'efforts. Si des contrôles de vitesse peuvent être réalisés sur la Route Départementale, et il y en aura,

ils ne sont pas faisables sur les chaussées communales.

Nous souhaitons simplement que chacun d'entre nous soit responsable. Certes, on peut gagner une ou deux minutes de trajet en accélérant… est-ce que le risque encouru en vaut la peine ? Il est grisant de rouler vite, de se sentir plus fort au volant, mais il ne faut pas oublier une chose : un jour la personne, enfant ou adulte, piéton ou cycliste, qui sera renversée par un conducteur irrespectueux pourrait être un proche. Ne soyons pas ce fou du volant, prenons toute la mesure de nos agissements et n'oublions pas que les accidents n'arrivent pas qu'aux autres. Respectons les règles, respectons-nous les uns et les autres.

Emploi du feu

Nous le constatons tous régulièrement, et plus particulièrement les fins de semaines, beaucoup de personnes allument des feux en plein air pour brûler des déchets verts (voire des ordures).

Les déchets verts sont constitués des végétaux (secs ou humides) de jardin. Il s'agit de l'herbe après tonte de pelouse, des feuilles mortes, des résidus d'élagage, des résidus de taille de haies et arbustes, des résidus de débroussaillage, des épluchures de fruits et légumes).

Nous vous rappelons que l'usage dvu feu est réglementé en Ardèche. Un arrêté Préfectoral fixe les limites d'une telle pratique. Dans le principe : tous les feux à l'air libre ou même dans un incinérateur de jardin sont interdits, toute l'année, sur tout le territoire départemental.

L'interdiction n'est pas en place seulement pour les risques d'incendies, il y a aussi un véritable enjeu environnemental par rapport à la pollution. Brûler des déchets verts à l'air libre dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement. Par exemple, brûler 50 kg de végétaux émet autant de particules fines que rouler 14 000 km avec une voiture à essence neuve.

Il faut également tenir compte des troubles de voisinage (odeurs ou fumées). Si vos voisins sont incommodés par les odeurs, ils peuvent par ailleurs engager votre responsabilité pour nuisances olfactives.

Pour l'élimination des déchets verts, les solutions à mettre en œuvre sont :

- **le compostage,**
- **le broyage, pour bénéficier des atouts agronomiques du paillage,**
- **le dépôt en déchetterie.**

Certaines activités économiques de type agricole peuvent obtenir des dérogations pour l'emploi du feu. Dans tous les cas une autorisation doit être demandée en mairie en indiquant les raisons et les volumes concernés par le brûlage ainsi que les parcelles où doivent se dérouler les opérations.

Toute personne qui brûle des déchets verts à l'air libre sans autorisation encourt une amende allant jusqu'à 450 euros.

La rentrée scolaire à l'école de Mercuer

Ce sont 92 élèves de maternelle et de primaire qui ont été accueillis cette année par l'équipe enseignante le jeudi 2 septembre 2021,

Participants au Trophée jeune & co

pour une nouvelle rentrée scolaire, encore particulière au vu de la situation sanitaire. Enseignantes, élèves et parents ont dû respecter le protocole sanitaire publié par le ministère de l'Éducation nationale mais cela n'a pas empêché la bonne humeur des retrouvailles pour nos écoliers.

L'équipe a également accueilli cette année **une nouvelle enseignante, Mme Johanna Darbousset,** qui remplace Mme Caroline Noël partie en fin d'année scolaire pour l'école de Labégude. Mme Darbousset occupe donc le poste de décharge de direction de Mme Tiffany Charron-Recuze les vendredis dans la classe des CE1-CM1 et complète le temps partiel de Mme Nathalie Durand les mardis dans la classe des GS-CP-CE1. Nous en profitons pour remercier Mme Caroline Noël pour ses deux années de service dans l'école de Mercuer et nous espérons qu'elle se plaira dans son nouveau poste.

Le reste de l'équipe demeure inchangé. Nous retrouvons Mme Sophie Poulon qui s'occupe à nouveau des

enfants de maternelle, accueillant dans sa classe les petites, moyennes et grandes sections, ainsi que Mme Nathalie Durand qui a toujours à sa charge un triple niveau, les GS-CP-CE1. Puis Mme Virginie Peirera qui accueille cette année des élèves de CE2-CM2 et pour finir, Mme Tiffany Charron-Recuze des CE1-CM1.

Les effectifs de l'école sont les suivants :

- **classe de maternelle, PS-MS-GS : 24 élèves**
- **classe de GS-CP-CE1 : 22 élèves**
- **classe de CE1-CM1 : 7 CE1 et 15 CM1 soit 22 élèves**
- **classe de CE2-CM2 : 24 élèves**

Les projets de l'école pour l'année 2020-2021

Ce fut une année parsemée de petites déceptions pour les écoliers, les enseignantes et les parents d'élèves car de nombreux projets comme la classe de découverte de voile, ont dû être annulés en raison de la crise sanitaire.

Malgré tout, quelques sorties ou interventions au sein de l'école ont pu se réaliser.

Les élèves de maternelles et de CE-CM se sont rendus en début d'année à la médiathèque Jean Ferrat d'Aubenas. Ce fut l'occasion pour les plus petits de découvrir les lieux et de profiter de quelques lectures offertes et d'écoutes musicales sur le thème des oiseaux.

La fin d'année 2020 s'est clôturée par le traditionnel goûter de Noël, subventionné par la mairie, organisé par l'amicale laïque le jeudi 17 décembre. Le goûter a été distribué dans chaque classe afin de respecter le protocole sanitaire en vigueur. La mairie quant à elle, a offert une subvention de 200 euros par classe afin que les enseignantes achètent les cadeaux de leur choix pour leurs classes : jeux de construction, trottinettes, draisiennes, cordes à sauter, ballons, livres, puzzle, tangrams... ont fait le bonheur des enfants.

L'année 2021 a commencé avec le nouveau projet musique pour toutes les classes de l'école grâce à l'intervention hebdomadaire d'Agnès Singh.

Les élèves de maternelles ont travaillé sur un projet liant parcours de motricité (gymnastique) et musique, et les élèves de GS au CM2 sur la poésie mise en musique.

La classe de CE2-CM1 de Mme Tiffany Charron-Recuze a participé au projet « Trophée jeune & co » proposé par la communauté du bassin d'Aubenas. Les enfants ont travaillé une partie de l'année sur le tri des déchets et l'environnement. Au cours de ce projet ils ont créé une œuvre sur ce thème qu'ils ont appelé « le déchétovore » qui a ensuite été exposée non pas dans le parc de Vals les Bains comme cela était prévu à l'origine mais dans la salle de motricité de l'école, en raison de la crise sanitaire, afin que les familles et les autres classes puissent voir le projet final.

La classe n'a pas pu assister au spectacle intitulé « Le petit chaperon rouge se met au vert » proposé par la compagnie Corossol à Vals les Bains mais elle a pu le visionner au sein de l'école.

Les enfants ont endossé le rôle d'acteurs le temps d'un instant pour tourner un petit film afin de présenter et d'expliquer le projet de la classe aux autres écoles du bassin d'Aubenas qui y ont participé.

Ils ont également profité de la venue du camion poubelle à l'école et ont ainsi pu poser toutes leurs questions concernant le fonctionnement du camion et le ramassage des ordures. L'association VIE est également venue parler des déchets, du recyclage et de la pollution dans le monde afin de sensibiliser les élèves sur ces thématiques et de devenir de futurs citoyens responsables.

Le projet se poursuivra cette année avec un atelier compost et un atelier jardinage au printemps.

Au mois de Mai, les élèves de la GS au CM2 ont voté pour leur album préféré dans le cadre du concours des Incorruptibles. Les classes se sont partagées tout au long de l'année une sélection d'albums, financés par la bibliothèque municipale de Mercuer, qu'ils ont lus et étudiés.

Comme chaque année, les élèves attendent avec impatience de savoir si leur livre préféré sera également choisi au niveau national.

Il y a eu également 3 interventions en classe de Luc Bellemere de l'association « Mi-Syrphe mi-raisin », pour les maternelles sur le thème : « à la découverte des insectes » (au mois de mai), une sortie avec pique-nique pour la classe des GS-CP-CE1 au parc animalier de Lussas.

La fin d'année scolaire s'est achevée par une sortie avec pique-nique au château des Roure à Labastide-de-Virac pour la classe des CE2-CM1 et la classe des CM1-CM2 le jeudi 6 Mai. Au programme, visite guidée du château et de la magnanerie, démonstration d'un trébuchet géant ainsi que la découverte du métier de tailleur de pierre. Une belle journée pour nos écoliers !

La classe de découverte de voile au Pradet pour les CM1 – CM2 a été annulée. Le centre d'hébergement a été réquisitionné pour la COVID 19.

Sortie de fin d'année : randonnée avec pique-nique pour toute l'école

Spectacle de magicien.

œuvre sur ce thème qui sera alors exposée au parc de Vals les Bains en Avril. Les élèves assisteront par la même occasion à un spectacle intitulé « Le petit chaperon rouge se met au vert» proposé par la compagnie Corossol.

L'année dernière, en raison de la crise sanitaire, les photos de classes n'ont pu être faites à l'école. Avec la participation des familles, l'amicale laïque de l'école a réalisé des photos montages afin que chaque enfant ait un souvenir de son année scolaire. Nous les remercions chaleureusement pour ce beau travail !

Je vous souhaite à tous, parents d'élèves comme élèves, de continuer à considérer l'école comme un lieu d'épanouissement permettant la transmission de connaissances mais également un lieu où le vivre ensemble, en ces temps difficiles, prend tout son sens.

Vous pouvez retrouver toutes les activités réalisées au cours de l'année et les photos prises lors de ces évènements sur le site internet de l'école : http://www.ac-grenoble.fr/ecole/mercuer/

Toute l'équipe remercie la mairie, l'Amicale des parents d'élèves et les parents pour leur investissement au sein de l'école. Grâce à eux, nos écoliers peuvent profiter de nombreux projets tous autant enrichissants les uns que les autres.

Nous espérons que, pour cette année à venir, la crise sanitaire s'apaise et nous laisse tous profiter de ces merveilleux moments de partages qui nous manquent tant, entre enfants, parents et enseignants.

La commune de Mercuer a désormais son conseil municipal des enfants !

En effet, quatre élèves de CM1, Kahina, Sacha, Axel et Gabin, et 2 élèves de CM2, Elina et Zoé, ont été élus pour 2 ans par leurs camarades des classes de CE1, CE2, CM1 et CM2.

Le conseil municipal des enfants, encadré par Roselyne Brun et Amélie Massonot, se réunira plusieurs fois dans l'année après la classe, dans la salle du conseil. Les enfants élus pourront y défendre leurs idées pour le village et proposer leurs projets. Et les propositions ne manquent pas chez ces enfants déjà très investis et motivés, allant de la « boum » de fin d'année à la création d'un skate parc !

A l'image d'un conseil municipal d'adultes, les jeunes élus devront donc réfléchir, discuter, décider de mener des actions à l'échelle de leur école et du village. Un premier pas dans l'apprentissage de la citoyenneté, adapté à leur âge.

Cérémonie de commémoration du 11 novembre

AGRIVALS

Aménagement et entretien d'Espaces-Verts

Bois de chauffage - Elagage

Email : agrivals@orange.fr Possibilité d'un crédit d'impôts

2 chemin du Roure 07200 MERCUER

Téléphone : 04 75 37 32 77 - Portable : 06 78 79 86 83

Le CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale de Mercuer a encore apporté des soutiens à certains administrés. Ces soutiens se présentent sous forme de bons à utiliser dans des commerces, majoritairement des grandes surfaces, pour des achats alimentaires ou d'hygiène. Cette démarche est souvent mise en place dans l'attente des aides sociales données par le département suite à un dossier déposé auprès d'assistantes sociales. La démarche du CCAS est d'apporter une aide d'urgence pour que les bénéficiaires puissent accéder aux achats de première nécessité. Toutes les demandes sont étudiées et validées par les membres de la commission.

Le CCAS a offert cette année encore un dictionnaire Français/Anglais aux enfants de CM2 pour leur entrée au collège. Cette opération se fait en collaboration avec l'Amicale laïque qui offre les calculatrices scientifiques.

L'action la plus importante reste tout de même le repas de fin d'année pour les « anciens jeunes » de la commune. Mais cette année c'est encore une désillusion. Les contraintes sanitaires et surtout l'évolution incontrôlable du virus nous ont obligés à annuler ce moment de convivialité. Nous savons l'importance de ces instants pour beaucoup d'entre nous. Ces temps de rencontres et d'échanges restent incontournables dans la vie d'un village. **Pour cette raison nous envisageons l'organisation d'une manifestation festive aux beaux jours pour nous permettre de nous retrouver sans attendre la fin de l'année.**

Nous avons donc, comme pour l'année dernière, élaboré un colis de produits régionaux. Une permanence de retrait a eu lieu le 18 décembre de 8h à 12h au four à pain communal. Ceux qui ne pouvaient se déplacer ont été livrés, tout comme les habitants de Mercuer en maison de retraite, qui ont reçu un ensemble bien être.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Insee
en partenariat
avec votre commune

Recensement de la population 2022

C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Des codes vous seront remis par votre mairie pour vous recenser **à compter du 20 janvier 2022.**

C'est sûr : vos données sont protégées

Elles restent confidentielles. Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur

le-recensement-et-moi.fr ou auprès de votre mairie.

PARTIES PRENANTES

Intercommunalité

Nous souhaitions mettre en avant **deux compétences de l'intercommunalité**

La première concerne le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Ce schéma qui s'imposera à notre PLU actuel est en cour d'élaboration. Il va définir les zones constructibles, et par définition les non-constructibles, pour les années à venir pour toutes les communes de l'intercommunalité.

C'est un travail très important qui est réalisé conjointement par les élus communaux et intercommunaux. Nous rappelons aux propriétaires qui souhaiteraient avoir un changement de zonage de leurs parcelles, qu'ils peuvent encore le faire en déposant une demande auprès de la mairie. Un registre est ouvert pour l'enregistrement de toutes les demandes. Il est à noter que l'ouverture de zones à la construction n'est pas la priorité. Les services de l'Etat qui donneront leur accord sur la nouvelle carte préconisent au contraire de recentrer l'habitat et d'utiliser au maximum les zones constructibles existantes quand elles se trouvent déjà dans une zone très urbanisée.

Pour la deuxième compétence, il s'agit de la gestion et du ramassage des ordures ménagères. La collecte au porte à porte, comme nous la connaissons aujourd'hui, ne pourra pas perdurer. La commission intercommunale en charge des déchets nous a déjà signifié qu'avant la fin du mandat, des points de collecte devront être mis en place dans toutes les communes. Il s'agit d'une réorganisation du service qui permettra des économies de carburant lors des tournées, donc une empreinte carbone moins marquée, et une meilleure coordination des trajets. Nous devrons, dès l'année prochaine, chercher et définir les différents endroits où nous pourrons installer les bacs collectifs. Le changement concerne bien sûr les poubelles d'ordures ménagères et les poubelles jaunes.

ASSOCIATION DIOCESAINE DE VIVIERS PAROISSE ST ROCH EN PAYS DE VALS

3bis allée Henry Vaschalde - 07600 VALS LES BAINS
Tél. : 04 75 37 44 77
courriel : paroisse@saintrochvals.fr
site de la paroisse : www.saintrochvals.fr
page facebook : https:\\fr.facebook.com/saintrochvals

Curé : père Aimé Kéréma GBILEMOU (originaire de Guinée Conakry)
Vicaire : père Elie DEMBELE (originaire du Mali)

La permanence d'accueil au presbytère de Vals a lieu :

Du lundi au samedi de 9h30 à 11h30

Tél : 04 75 37 44 77

L'équipe d'Animation Paroissiale est composée de :

Père Aimé Kéréma GBILEMOU, père Élie DEMBELE, Catherine AYGON - Cécile BERNARD - Paulette CHIROSSEL - Irène DEVES - Jacqueline FAURE - René MOREL

Messes régulières :

- En l'église de Labégude : samedi à 18h ou 17h (de novembre à avril)
- En l'église de Vals Les Bains : dimanche à 10h30
- **En l'église de Mercuer :** tous les 3e dimanches du mois à 9h

Mouvements et services

- Mouvements de solidarité ou de réflexion : ACF (Action Catholique des Femmes), CCFD-Terre solidaire (Comité catholique contre la faim et pour le développement), Secours catholique, MCR (Mouvement Chrétien des Retraités), équipes du Rosaire à Vals et à Mercuer, Fraternité Charles de Foucauld à Mercuer, partage d'Evangile, ACAT (Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture)…
- Groupes au service de tous : accueil, communication, liturgie, funérailles, fêtes et évènements…

Catéchisme :

Une fois par mois le samedi de 15h à 17h30 à la salle paroissiale de Labégude suivi de la messe à 18h.

Equipe funérailles de Mercuer :

Elisabeth CHATEAUREYNAUD : 04 75 89 07 18 – Josette PEYRONNET : 04 75 93 53 60

Trésorier : Dominique CROS

Comptable : Irène DEVES

Communication : Anne-Marie CAMBON : 06 84 09 27 55

- PARTAGE – Le guide : guide annuel des activités et services de la paroisse disponible sur demande

- Partage info : petit journal paroissial mensuel (possibilité de le recevoir par mail)

Fêtes et évènements : Annette RASPONI : 06 11 07 27 94

Manifestations réalisées en 2021 : Peu

d'activités en raison de la COVID19

- 9 mai 2021 : Confirmation et profession de foi, présidée par Mgr Jean-Louis BALSA, évêque de Viviers
- 20 juin 2021 : Première communion
- 12 septembre 2021 : rentrée paroissiale à Vals

Manifestations prévues en 2022 si les dispositions sanitaires le permettent :

- 12 février 2022 : choucroute – salle paroissiale de Labégude
- Jeudi de l'Ascension : fête paroissiale (lieu à définir) probablement à Mercuer
- Fin juin : fête des serviteurs à Vals
- 16 août : pèlerinage à la chapelle St Roch à Antraigues
- 1er dimanche de septembre : pèlerinage à la chapelle Ste Marguerite
- 2e dimanche de septembre : rentrée paroissiale à Vals

A la (re) découverte des chemins communaux

Grâce au GPS, à Géoportail et la bonne volonté des participants (Jean-Pierre, Serge, Annick et Colette), nous avons déjà repéré trois chemins communaux cadastrés abandonnés qui nous paraissent intéressants.

Un à Burac qui relie la route de Burac à la route de Prades, un dans les bois au Gras et un dans le village.

Nous avons commencé le débroussaillage qui s'avère compliqué à certains endroits.

Les personnes intéressées pour rejoindre l'équipe peuvent contacter Colette Besson : cb07@wanadoo.fr ou 06.41.99.96.32.

L'amicale laïque

L'amicale laïque vous présente son bureau pour l'année scolaire 2021/2022.

L'amicale laïque a toujours eu pour vocation de financer les projets des enseignants. Ceci afin de permettre aux élèves de l'école de pratiquer diverses activités, de réaliser des sorties, de partir en classe de découvertes ou de recevoir des intervenants extérieurs au sein de l'école.

Les membres de son bureau changent régulièrement, les parents s'investissent quelques années puis passent le relais à d'autres. L'association a grandement besoin de parents bénévoles lors des manifestations car le bureau à lui seul ne peut pas tout gérer le jour J. Surtout concernant le traditionnel loto du mois de décembre qui est très apprécié. Il attire beaucoup de monde et demande énormément de préparation en amont. Il n'a pas pu avoir lieu en 2020.

Malheureusement, en décembre 2021, l'amicale a été à nouveau contrainte d'annuler la soirée belote du 11 et le loto du 12 décembre, toujours du fait de la Covid19.

Le 17 janvier, **la vente de pognes** dans tous les quartiers du village a été une grande réussite, l'ensemble des bénévoles remercient les Mercuerois et Mercueroises pour leur accueil. Cette vente sera renouvelée en 2022. Ainsi,

le **dimanche 16 janvier** les enfants et leurs parents se présenteront à vos portes, sourires aux lèvres à partir de 9h30. (Reporté au 23 janvier en cas de mauvais temps).

En février 2021, la seconde **soirée belote** avait elle aussi dû être annulée mais si la situation sanitaire le permet, en 2022 elle se tiendra le **samedi 5 février.**

En mars 2018 et 2019, le repas **« cochon grillé »** avec soirée dansante avait fait salle comble, toute l'équipe de l'Amicale espère que le **samedi 26 mars 2022** ce bel évènement puisse se tenir et que vous serez nombreux à venir passer une agréable soirée en leur compagnie.

Pour pâques 2021 une vente de chocolat avait été organisée, les commandes à la pâtisserie Didier Laurent avaient été nombreuses, et les chocolats délicieux, une belle réussite !

Le concours de pétanque est prévu le samedi 21 mai 2022 (il a été aussi annulé en 2021).

L'Amicale laïque organise également la fête de l'école au mois de juin, un moment convivial que les enfants, les parents et les enseignant aiment partager. D'autant que, dès la fin de journée, cet évènement est ouvert à tous. Les villageois viennent souvent participer au repas proposé en soirée sur la place devant la salle des fêtes. En juin 2021, le café associatif le Pas de Coté avait privatisé les lieux. Les parents qui le désiraient ont pu passer la soirée tous ensemble et avec leurs enfants (dans le respect des gestes barrières). Mais cette fête de l'école n'avait en rien la saveur qu'elle aurait pu avoir en d'autres circonstances…

En 2022, si tout va bien, la fête de l'école se déroulera le samedi 18 juin, pour le plus grand plaisir des enfants et de tous les bénévoles !

En octobre 2021 (tout comme en 2020) le grand vide grenier de Mercuer Animation du 1er dimanche du mois a dû être annulé en raison de la météo. Ce sont donc 2 années consécutives qui se sont écoulées sans avoir la possibilité pour les parents d'élèves de tenir le stand de gâteaux et de crêpes que l'association offre à l'Amicale.

Bureau de l'Amicale Laïque pour l'année scolaire 2021/2022 :

Présidente : Aurélie Ledoux

Secrétaire : Marion Allègre

Trésorière : Marion Lavallée

Vice-Président : Jocelyn Braysse, Delphine Moralès, Élodie Rouvière

Vice-secrétaire : Delphine Cambon, Rémi Charoy, Julie Kosmala

Vice-Trésorier : Antoine Cohu, Gwen Issartel, Mélanie Gonzalez

Coordonnées

amicalelaique.mercuer@gmail.com

Aml Mercuer

Mercuer Animation

Mercuer Animation a été créée en février 2000, se définissant alors comme une association indépendante d'animation culturelle, sportive et conviviale.

Vingt et un ans plus tard les motivations des membres du conseil d'administration restent ancrées dans la proposition d'offres plurielles dont les objectifs sont l'échange, la rencontre, la découverte et la convivialité.

Au fil des années, certains évènements sont devenus la « signature » de Mercuer Animation, tels que le bal folk chaque 1er samedi de juillet (avec son traditionnel repas concocté sur place) ou le vide-grenier début octobre ….

Dans le domaine culturel, Mercuer Animation a institué un partenariat avec La Comédie de Valence et plus précisément avec sa forme Comédie Itinérante, qui permet la diffusion de pièces de théâtre au sein des villages, offrant ainsi la découverte de textes particuliers (Les Barbares, Albertine Sarrazin, ...) et l'échange avec des acteurs (Jacques Bonnafé, Robin Renucci pour citer les plus connus).

L'association aime aussi être dans des propositions de spectacles/chansons françaises ; dans ce registre le groupe qui s'est constitué : « Les Canards de Barbarie », a

enchanté à plusieurs reprises, les amateurs de chansons françaises.

D'autre part, plusieurs sorties ont amené les adhérents à la découverte de spectacles (opéra à Lyon à deux reprises et comédie musicale), de lieux (musée à Arles, féeries du pont du Gard, carrières de lumières des Baux de Provence, ...).

C'est en 2012 que la proposition de randonnées pédestres régulières a vu le jour, au rythme de deux par mois (2ème vendredi et 4ème samedi). Cette activité, encadrée par un membre de l'association rencontre un bel engouement et réunit régulièrement entre douze et vingt personnes. Si le but premier est la marche, il ne fait pas oublier celui de la convivialité et du plaisir de l'échange.

Toutes ces bonnes intentions ont malheureusement été bien mises à mal sur ces 2 dernières années du fait de la pandémie du Covid19. Celle-ci a engendré l'arrêt des diverses manifestations des uns et des

L'association Mercuer Animation

2 co-présidentes :
Annie-Dominique FINCK et Mariette SAVIGNY
Trésorier :
Christian THERON,
trésorière adjointe :
Marie-Paule SABATIER
Secrétaire : Elisabeth DUSSERRE-MATHIEU,
secrétaire adjointe :
Arlette LEJEUNE

Pour tout contact :
mercueranimation@gmail.com (à privilégier)
Tél : 06 08 17 33 69

autres, au grand regret des quelque cent adhérents de notre association. Pour rappel, l'adhésion annuelle est de 15€ par couple, ou 8€ pour une personne.

Toutefois, Mercuer Animation tient bon, ses bénévoles aussi !!

Et même si pour l'heure, seule l'activité randonnée reste active (vide grenier annulé pour cause de mauvais temps), les projets pour 2022 sont là : assemblée générale le 28 janvier, théâtre de la Comédie Itinérante le 8 avril, bal folk le 2 juillet, vide-grenier le 1er octobre et d'autres propositions pourront émerger au cours de l'année.

Afin de réfléchir et mettre en œuvre ces diverses propositions, un groupe de bénévoles se réunit chaque 1er mercredi du mois. Tout(e) ancien(ne) ou nouvel(le) adhérent(e) souhaitant rejoindre le groupe est le/la bienvenu(e) !

Ensemble et solidaires - UNRPA Mercuer

est une association nationale qui défend les droits des personnes âgées et essaie de les sortir de leur isolement en leur proposant des activités.

UNRPA est un foyer de seniors qui se retrouvent tous les mercredis à la salle « Lou Mercoire » pour jouer aux cartes, aux jeux de société, ou en extérieur pour jouer aux boules ou encore aller en promenade, et bien sûr, partager un bon goûter.

Suite à la crise sanitaire, une grande partie de nos activités 2021 ont été annulées. Nous avons rouvert le foyer le 1er septembre mais le repas de NOËL du 5 décembre n'a pu avoir lieu.

Nos rendez-vous pour l'année 2022 sont :

- Assemblée Générale, le 12 janvier
- Concours de belote, le 20 mars

- Voyage surprise en avril
- Repas de l'amitié en mai,
- Fermeture du foyer le 25 mai pour la période d'été et reprise des activités le 7 septembre
- Théâtre le 9 octobre
- Concours de belote le 13 novembre
- Et pour clôturer l'année 2022 : repas de NOËL le 4 décembre,

Voici la constitution du Bureau :

Présidente : Noëlle Ghiglione,
Vice présidente : Michèle Benso
Secrétaire : Lucie Blanc
Secrétaire adjointe : Françoise Rouvière
Trésorière : Annie Souteyrand
Trésorière adjointe : Danielle Malaval
Membres : Paulette Cholvy -Suzette Jaussen

N'hésitez pas à nous rejoindre si vous vous sentez un peu seul parfois (quel que soit votre âge). Un très bon accueil vous sera réservé. Pour nous contacter :

unrpa.mercuer@gmail.com

L'équipe d'ENSEMBLE ET SOLIDAIRES de Mercuer vous souhaite une très bonne année et surtout une excellente santé !

Gym loisirs

L'association créée en 1983 est toujours présente à Mercuer et active, malgré ces deux dernières années plus difficiles. Les cours proposés par le club, de septembre à juin, sont :

- Happy Fitness (gym et danse), le lundi de 18h30 à 19h30, animé par Sylvie
- Gym douce - Feldenkrais, le mardi de 18h30 à 19h30, animé par Claudia
- Power Pilates, le mercredi matin de 9h à 10h, animé par Delphine

Cotisation : 90 € pour les + de 18 ans et 70 € pour les – de 18 ans.

L'adhésion à Gym Loisirs vous permet de participer aux trois cours si vous le souhaitez.

Avec votre inscription, vous adhérez aussi à la Fédération française **SPORT POUR TOUS** et votre licence vous donne droit à des avantages sur l'espace licencié de leur site internet (ex : séances de gym en ligne, réductions sur séjours sportifs, …). **Gym Loisirs** a choisi de recourir à cette fédération pour simplifier les démarches d'assurance et permettre aux animateurs de suivre des formations. Mais ce recours a un coût et le nombre d'adhésions en hausse pour la rentrée 2021 (**53 adhérents**) permet de rattraper un peu le déficit d'inscriptions subi en 2019 et 2020.

Gym Loisirs dans la presse !

Octobre 2021 : L'association a été le « Portrait du mois » sur la newsletter du comité régional Auvergne Rhône-Alpes de la fédération.

Vendredi 8 octobre, la 8ème édition des Anneaux d'Or s'est déroulée à La-Voulte-sur-Rhône. La soirée, organisée par le CDOS de l'Ardèche, a mis à l'honneur sportifs et bénévoles ardéchois pour leur

La reprise des cours a eu lieu en septembre (avec pass sanitaire) mais vous pouvez encore vous inscrire pour commencer en 2022.

Annie :
06 73 36 36 87 / aime.ferreri@hotmail.fr
Claudie :
06 88 43 37 59

implication en 2020. De nombreux bénévoles, sportifs et dirigeants ont été récompensés dans différentes disciplines. Cette année Annie Ferreri, présidente du club de Mercuer a été récompensée dans la catégorie «dirigeants».

Le 27 novembre, l'association a accueilli l'Assemblée Générale du Comité Régional Sport pour Tous Auvergne Rhône-Alpes. 25 personnes de clubs différents de la région étaient présents. Mais de nombreux absents en raison de la pandémie.

TRÈS BONNE ANNÉE SPORTIVE A TOUS !

Le bureau de l'association est composé de :

Annie Ferreri, présidente

Yvonne Cartelier, vice présidente

Claudie Durand, secrétaire

Régine Chambonnet, trésorière

MEJEAN
TRAITEUR - BOUCHERIE

Crinière et Burle

La saison 2020-2021 a été compliquée pour Crinière et Burle comme pour beaucoup d'autres structures. L'association créée par Jean-Pierre Dalmas, a subi elle aussi les difficultés engendrées par l'épidémie de la COVID 19. Seulement trois spectacles ont pu avoir lieu : Vals-les-Bains en juillet et août en nocturne et Le Monastier (Haute-Loire) début septembre.

Après vingt ans de spectacles, plusieurs chevaux sont partis vers de nouveaux horizons pour une retraite plus que méritée. Ils sont désormais choyés et soignés par Lucas, le petit-fils de Jean-Pierre Dalmas, ostéopathe animalier. Leurs congénères, plus jeunes, sont restés, eux, dans leurs écuries à Mercuer, où ils continuent de faire le bonheur des cavalières.

Nous espérons que les règles sanitaires de l'année à venir n'impactera pas trop le déroulement de nos activités, comme celles d'ailleurs, de toutes les associations du village

L'assoc pimentée

Créée en 2012, nous fêterons donc les 10 ans de l'Assoc Pimentée en 2022 !

Notre association a pour but de promouvoir la culture africaine à travers la danse, le chant et les percussions. L'Assoc Pimentée accompagne des artistes afin qu'ils développent et transmettent leurs arts. Nous organisons des ateliers auprès d'un large public : écoles, centres de loisirs, EPHAD... Nous proposons des animations musicales : carnaval, anniversaires, fêtes de villages… et également des spectacles professionnels avec notre troupe AKAWA.

Nos interventions sont menées par plusieurs artistes ivoiriens : Bahi GNAHORE, Stéphanie BLE et Tobi VOLI.

Les cours hebdomadaires de danse

traditionnelle, accompagnés par nos musiciens, se poursuivent à la salle Mercure les jeudis soir de 19h à 20h30, dans une belle dynamique ! Il est toujours possible de nous rejoindre.

L'Assoc Pimentée propose également un dimanche par mois un atelier chant ouvert à tous (pas besoin de savoir chanter !), sur réservation. Les prochaines dates sont les : 16 janvier, 6 février, 13 mars, 10 avril et 8 mai de 11h à 13h, au café associatif « le Pas de Côté » à Mercuer.

Actuellement, nous accueillons en résidence durant 5 semaines Jules MOUANGA, artiste d'origine congolaise qui vit au Burkina Faso. Ce grand artiste a proposé diverses animations dans le cadre du Festival Images et Paroles d'Afriques. Il est également intervenu dans de nombreuses écoles d'Ardèche pour proposer des ateliers de découverte des instruments africains : djembés, balafons, sanza…

- UN PROGRAMME BIEN PIMENTÉ pour les 10 ANS de l'Association !
- Journées de stage de danse et de percussions autour de l'Afrique de l'Ouest : les samedis 22 janvier et 9 avril 2022 à la salle Mercure.
- Des ateliers enfants autour de la découverte des instruments africains au café associatif « Le Pas de côté » (dates à venir).
- Le FESTIVAL L'AFRIQUE EN FÊTE se déroulera le samedi 11 juin 2022 : journée festive, soirée concert en partenariat avec Le Pas de côté, le Four à pain et la mairie.

Pour en savoir plus sur nos activités et notre programmation, vous pouvez consulter notre page Facebook : https://www.facebook.com/lassoc.pimentee et le site internet Mercuer.fr

Nous remercions tous les adhérents, intervenants, artistes et bénévoles qui nous ont soutenus pendant cette pandémie. Également la mairie de Mercuer qui a su nous proposer des solutions pour poursuivre nos activités. En tant que présidente de l'association, je remercie particulièrement les membres du bureau qui depuis 10 ans œuvrent à mes côtés dans la joie et la bonne humeur !

Marie LESPINASSE, Présidente

Le bureau est composé de : Alexandra BLIN, Céline THERME, Sandrine AZZOPARDI et Stéphanie ROUSSEAU.

Restons unis, restons solidaires !

Pour plus d'informations, contactez-nous :

lassospimentee@yahoo.fr www.lassospimentee.e-monsite.com 06 21 67 28 29

Comm'un four

L'inauguration officielle du four à pain a eu lieu samedi 18 septembre 2021 avec restauration (pizzas cuites sur place) et boissons offertes par la mairie. Les Mercuerois sont venus nombreux pour cet événement.

Une centaine de nouvelles adhésions à l'association ont été prises ce jour-là.

L'association envisage une animation le 1er samedi de chaque mois. Annulée en cas de mauvais temps.

La première animation a eu lieu le 6 novembre : fabrication des premiers pains, et repas partagé (6€). Daube préparée par les membres de l'association et cuite dès la veille, et desserts apportés par les participants.

Cet évènement très convivial et accompagné du beau temps a été une réussite puisqu'il a réuni une centaine de participants (80 repas pris), avec 20 nouvelles adhésions.

L'animation du 4 décembre a eu aussi beaucoup de succès. La maouche à emporter (en raison des consignes sanitaires) a grillé

dans le four à pain. Il a été réalisé plus de 100 parts et de nombreux foyers ont pu se régaler. L'association a fait 2 fournées de pains ce jour-là.

Pour chaque événement, les personnes intéressées peuvent amener leurs plats à mijoter (avec couvercle lutté) le vendredi soir de 18h à 20h, pour le faire cuire dans la nuit du vendredi au samedi et le récupérer ensuite.

Les samedis à retenir pour 2022 :

- **8 janvier** (exceptionnellement le 2ème samedi du mois) : galettes des rois au four, et du pain bien sûr.
- **5 février :** repas hivernal avec tartiflette et fabrication de pain
- **5 mars :** repas partagé et fabrication de pain : chaque famille amène un plat à partager vendredi soir pour le faire cuire au four. Ils seront partagés le samedi entre tous, gratuitement.

La buvette et les pains sont au profit de l'association.

Pour tout renseignement et d'autres idées, contactez Christophe Savigny au 06 49 88 90 74 ou par mail : communfour@gmail.com
Pour connaître les membres du bureau, vous pouvez consulter la page des associations sur le site internet de Mercuer (mercuer.fr).

Les Amis de Mercuer

C'est certainement l'association la plus ancienne de la commune de Mercuer, puisque sa création se situe aux alentours de 1960. Son but était de réunir des fonds pour la rénovation de l'intérieur de l'église du village. L'association est restée ensuite en sommeil pendant plusieurs années.
Puis dans les années 70 un groupe de Mercuerois et Mercueroises ont eu l'idée de créer des animations dans le village ; ce fut de grands moments de convivialité, tout au long de l'année : feu de la Saint Jean, repas sur la place publique, bal des Catherinettes, loto, belote, castagnade. Ainsi l'association reprit de l'élan.
Ce fut aussi la création de la « tuade » du cochon à l'ancienne, comme au temps des grands parents, réalisée par des amateurs charcutiers. Le repas de cochon était servi à la salle des fêtes. Une soirée exceptionnelle de chaleur humaine où les chants et les blagounettes fusaient de toute part avec la dégustation du vin de pays et la carthagène au dessert.
Aujourd'hui cette manifestation s'appelle la cochonnaille, elle a lieu deux fois par an avec des chants, danses et des blagues toujours appréciées. Un concours de boule est également organisé dans l'été.
Et puis chaque année (ou presque) un voyage en car d'une journée amène les adhérents sur un site choisi par les membres de l'association, avec un attrait culturel ou touristique. La collation du petit déjeuner et l'arrêt du retour pour le casse-croûte font partis du voyage.
Ces sorties sont couronnées de succès, grâce à la découverte du site visité et à la convivialité de l'événement.
Les bénéfices de ces manifestations ont permis de restaurer le patrimoine communal tel que l'électrification des cloches et la sonorisation de l'intérieur de l'église. Ou encore la restauration de plusieurs croix des sentiers pédestres, la restauration du cadastre Napoléonien.
Le dernier chantier a été la calade du Bouchet, rénovée en pierre sèche et inaugurée en octobre 2019.
Les années 2020 et 2021, voire probablement 2022 ne nous permettent pas d'organiser dans de bonnes conditions sanitaires ces manifestations. Nous le regrettons beaucoup car notre responsabilité est d'animer et de distraire, mais nous ne devons pas apporter des risques supplémentaires à la transmission du virus. Soyons prudents, les amis de Mercuer vous font confiance pour une reprise des activités dès que possible.
Prenez soin de vous !

La Bibliothèque Municipale de Mercuer

La gestion de la bibliothèque municipale est réalisée par une équipe de bénévoles. Elle est là pour assurer les permanences, mais elle participe également à l'animation du village en proposant tout au long de l'année des manifestations en partenariat avec la Bibliothèque Départementale de l'Ardèche (BDA) et en lien avec l'école, avec un budget alloué par la Mairie.

L'accueil des 4 classes se fait tous les mardis après-midi, à tour de rôle. A chaque visite d'une classe, 2 bénévoles sont à la bibliothèque pour les aider dans leur recherche, préparer des albums ou documentaires selon un thème demandé par l'école et bien sûr faire une lecture par demi-groupe. Cela nécessite une préparation en amont : choisir des albums en fonction de l'âge pour en faire une lecture de 15 à 20 min. Elle est très appréciée par les élèves et le personnel enseignant.

Participation avec l'école au « Prix des Incorruptibles », association agréée par le ministère de l'éducation nationale, dont le but est de susciter l'envie de lire des plus jeunes grâce à des actions lecture, autour d'un choix d'albums de qualité. Chaque année, la bibliothèque se charge pour l'école de la commande des albums sélectionnés et participe à l'organisation du vote des élèves pour le livre préféré.

A l'occasion du festival BD d'Aubenas et en partenariat avec la médiathèque : animation autour de la bande dessinée avec les scolaires, pour préparer la venue d'un auteur ou d'un illustrateur dans l'école. Cette année c'était Clément Lefèvre.

« Partir en livre », évènement national pour enfants qui se déroule en été. Les bénévoles ont organisé une après-midi jeux/animations autour du thème **Les merveilles de la mer.** Une vingtaine d'enfants et leurs parents ont participé.

La rentrée littéraire : En octobre, La BDA organise une journée de présentation des nouveautés à laquelle participent 2 ou 3 bénévoles. Puis deux comités de sélection (adultes et jeunesse) composés de plusieurs bénévoles présentent une liste d'ouvrages pour la rentrée et les choix sont pris en réunion. C'est une quarantaine de nouveaux livres ou albums qui sont alors mis à disposition dans les rayons de la bibliothèque.

Dans le cadre du Mois du film documentaire : **« Les sentiers du doc »**, partenariat BDA – Ardèche Images et Bibliothèques, est un évènement culturel qui est préparé par les bénévoles : visionnage en amont des films présentés et choix, mise en place de la manifestation, participation aux animations ou ateliers, accueil du metteur en scène ou de l'accompagnant. Le **3 novembre**, a eu lieu la projection du documentaire **« Le Vrai du Faux »**. Trente personnes ont assisté à cette projection. Dans le flot des images et reportages que l'on nous montre, comment décrypter le vrai du faux. C'est ce qu'Alma Barbier-Chabot, dans un échange interactif, nous a proposé d'analyser à la suite de chacun des courts métrages. Et les débats n'étaient pas clos lors du pot qui a suivi car le documentaire a soulevé pas mal d'interrogations ! Une projection très riche.

De très beaux nouveaux albums attendent les enfants !

L'après-midi, un **atelier « Mash'up »** a réuni vingt personnes, majoritairement des enfants de plus de 7 ans, mais aussi des ados et adultes. Proposé par la bibliothèque, il a été animé par Jérôme Gouin, de la maison de l'image. A partir d'une table de montage très ludique, de très courts extraits de films, de bruitages, voire de musiques, les participants ont pu réaliser 5 petits montages. Beaucoup d'application, de rires et de sourires ont accompagné cet atelier. A l'issue de cette activité un goûter a été proposé.

En complément de ces évènements, l'équipe de la bibliothèque va proposer d'autres animations qui n'ont pas pu avoir lieu en 2021 mais qui devraient se mettre en place courant 2022, en partenariat avec le « Pas de Côté » : ce sera le cas des **cafés rencontres** et de la **Nuit de la Lecture**, prévue le **vendredi 21 janvier à 16h30 pour les scolaires et le samedi 22 en soirée pour les adultes**. Plus d'informations seront données en temps voulu.

Certains bénévoles ont participé aux formations offertes par la BDA, toujours dans le but d'être le mieux à même de gérer la bibliothèque, les renouvellements de fond avec la BDA, l'organisation des

Cette année, les formations suivies ont été :

- **Formation initiale à la gestion d'une petite bibliothèque, sur 5 jours : 1 personne**

Formation très intéressante qui a déjà permis de mettre en place des actions d'amélioration, notamment de revoir l'aménagement de la salle pour y intégrer un coin lecture pour adultes.

- **Présentation de la rentrée littéraire, 1 jour, 3 personnes**
- **Découvrir le patrimoine oral (logiciel Infrason), 2 jours, 2 personnes**
- **Utilisation du nouveau logiciel de la BDA, 1 jour, 3 personnes**

L'équipe des bénévoles qui assurent la bonne marche de la bibliothèque est composée de :

Christine Belin, Yolande Bandel, Jeannie Boudignon, Cécile Champetier, Elisabeth Dusserre-Mathieu, Régine Grégnac, Irène Lombard, Joseph Maatouk, Annick Marmey, Dominique Ramel, Mireille Théron.

Deux nouvelles personnes se sont manifestées pour rejoindre l'équipe, une réunion d'informations a été organisée pour les accueillir. Si ce « travail » de bénévoles de la bibliothèque vous intéresse, vous êtes bienvenu(e). Chacun s'engageant bien entendu, dans la mesure de ses possibilités et de son temps.

Pour rappel, le prêt des livres est gratuit, il suffit de venir s'inscrire à la bibliothèque.

L'accueil du public a lieu le **vendredi de 16h30 à 18h30**, dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

La réservation des ouvrages peut se faire par mail ou sur le catalogue en ligne de la bibliothèque et cette inscription permet également de profiter des ressources numériques mises à disposition par la BDA (nous contacter pour plus d'informations).

Contact : bibliotheque.mercuer@orange.fr

Planète Mercure

ALEX VACHON
DÉVELOPPEMENT WEB FREELANCE

ANNE VALLETTA
GRAPHISTE-ILLUSTRATRICE MULTIMÉDIA

EMMANUELLE SOYEZ
STYLISTE-GRAPHISTE

UTA MUMMERT
ORGANISATION ET COMMUNICATION ÉVENEMENTIELLE

THIBAUD DUTHOIT
DÉVELOPPEMENT WEB FREELANCE

Quand on est indépendant, ce qui peut manquer le plus, c'est d'avoir des collègues de travail avec qui partager des moments conviviaux. Planète Mercure est née de cette idée d'ouvrir un espace de travail partagé au cœur du village de Mercuer. L'association existe depuis 2015. Nous sommes installés dans les locaux de l'ancienne école, au-dessus du café associatif.

Nous sommes actuellement cinq membres à occuper ce lieu qui permet de bien gérer l'équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle. C'est dans une ambiance chaleureuse que nous partageons le repas de midi. De plus, l'entraide est courante entres nos spécialités très diverses.

Six bureaux sont à disposition mais seulement deux sont occupés à plein temps à ce jour. Nous recherchons perpétuellement de nouveaux membres. Si le coworking vous tente, ou si vous souhaitez avoir plus de renseignements, venez nous rencontrer et visiter notre « open space ». Nous venons de le réaménager pour le rendre encore plus agréable.

Nous disposons depuis quelques mois d'une connexion internet par la fibre, nous avons une ligne téléphonique et vous pourrez avoir accès à une imprimante couleur A3 ainsi qu'à un scanner. Pour une occupation à temps plein, la participation mensuelle est de 80 euros. Des tarifs adaptés permettent aussi de venir à temps partiel ou ponctuellement.

Les habitants de l'espace Planète Mercure vous souhaite une excellente année !

Au plaisir de vous rencontrer !

Contact : contact@planetemercure.fr

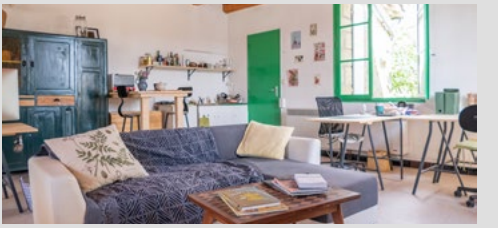

Le petit marché de Mercuer

Les commerçants et producteurs sont toujours là pour vous accueillir, sur la place, en face du restaurant Autour de la Pizza.

Le Potager Ardéchois, avec Stéphanie Lasne et son stand garni de bon produits (fruits, légumes, miel, œufs), le mercredi et le samedi de 8h à 12h. **lepotager.ardechois.de.stefolive@orange.fr**

Le Cabas Roulant, avec Thierry Tauleigne à bord de son camion épicerie, qui privilégie des produits en circuits cours et qui vous attend au côté de Stéphanie le mercredi de 9h à 10h30. **Tél : 06 07 27 44 91.**

Mes petits plaisirs, avec Séverine Constant, le samedi de 8h à 12h.

Voir l'article ci-après.

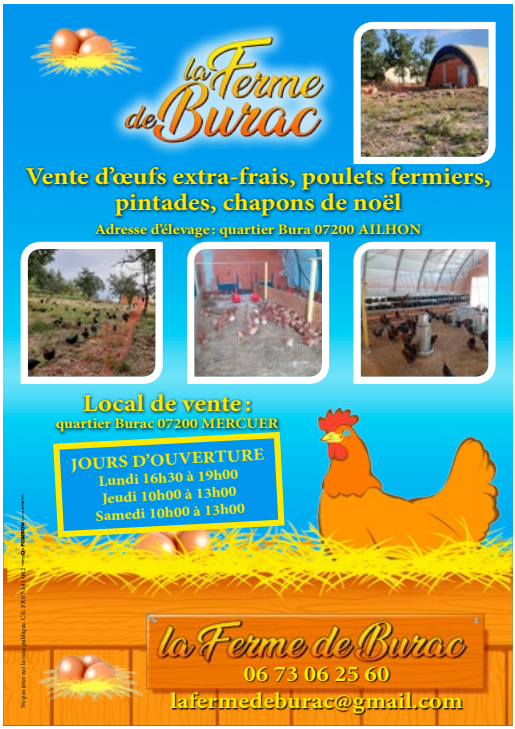

CARRIÈRE de Pierres Ornementales de grès
Pierres à bâtir - sciage pour la construction
Encadrements - escaliers – piliers - couvertines

Louis-Pierre ANDRÉ
15 Route des Ollières
07000 LYAS

Portable : 06 70 23 70 44
Mail : carriere.andre07@gmail.com

Autorisation n° 2012314-0008 – Siret 380 512 798 00014

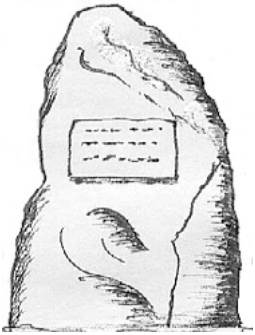

Mes petits plaisirs

Séverine Constant a rejoint maintenant le petit marché de Mercuer, le samedi matin de 8 h à 12 h : fabrication maison de biscuits, gâteaux, moelleux. Sans colorants, sans conservateurs, avec des produits locaux. Elle réalise aussi sur commande, des buffets apéritifs, des gâteaux pour des anniversaires ou tout autre évènement.

Contact : 07 72 23 74 46 / email : mespetitsplaisirs07@gmail.com

Cette année, le CCAS lui a demandé de confectionner des biscuits salés et sucrés pour le colis offert aux aînés.

NIES & FILS
Mécanique - Carrosserie - Vente
Spécialiste 4x4 LAND-ROVER
BMW - MINI

Nous faisons tout pour votre voiture

BOSCH Service Car Service

04 75 37 43 72
www.garagenies.fr
6, avenue Chabalier
VALS LES BAINS

Consultez notre stock VO

Les ateliers du Pas de Côté

Le Pas de Côté vous propose depuis octobre 2021 différents ateliers et activités.

Actuellement, vous trouverez :

- Rencontre et partage autour de la couture tous les 3èmes samedis du mois
- Initiation à la poterie un mercredi par mois animée par Annick Marmey (CréArgile)
- Cours de Théâtre adultes tous les mardis soirs, enfants et adolescents tous les mercredis après-midi, animés par Oriane Hours et Mounir Kaci de la compagnie l'Oiseau Jaune
- Cours de chant africain proposés par l'Assoc Pimentée et animés par Tobi Voli un dimanche matin par mois.
- Après-midi jeux de société en partenariat avec l'association Déambull un samedi après-midi par mois.

Il est prévu d'autres activités ponctuelles, cours et ateliers :

- Fabrication de savon artisanal
- Lectures de contes
- Fabrication de cosmétiques naturels
- Café rencontre (en partenariat avec la bibliothèque municipale)
- Atelier d'écriture
- etc…

Pour toute demande de renseignements, tarifs, inscriptions, n'hésitez pas à venir nous rencontrer au café associatif ou nous joindre au 06 17 03 87 14 / 06 62 69 78 13

ou par mail : info@lepasdecote-mercuer.fr

Association A Rebrousse Poil Productions Café associatif culturel Le Pas de Côté

Depuis septembre 2019, l'association A Rebrousse Poil participe à la vie de la commune au travers du café associatif culturel Le Pas de Côté, installé dans les locaux de l'ancienne école, dans le centre du village. C'est un lieu ouvert à tous et familial (espace BD, espace enfants), un endroit à taille humaine pour pouvoir être au plus proche de vous, pour contribuer à tisser des liens et provoquer la curiosité.

Outre une programmation riche et variée (musique, théâtre, exposition...), le café associatif est également un lieu de rencontre autour des ateliers mis en place tout au long de l'année par des bénévoles et en partenariat avec d'autres associations locales. C'est aussi un lieu de travail pour les artistes qui ont l'intention de créer ou de finaliser leur spectacle. Ouvert au quotidien du mardi au samedi, et fort de ses 665 adhérents en 2021, le café associatif Le Pas de Côté a trouvé sa place au sein du village de Mercuer et du bassin albenassien.

Eric et Nadège, ainsi qu'une trentaine de bénévoles motivés vous accueillent en binôme sur les horaires d'ouverture, pour vous rencontrer, vous servir, vous parler de l'association, vous renseigner et autres. Si vous avez envie de rejoindre cette joyeuse bande, n'hésitez pas à nous contacter !

Le café associatif a été fermé de novembre 2020 à mai 2021 pour cause de crise sanitaire. Nous avons pu reprendre nos activités de spectacle tout l'été, notamment en programmant « Le festival des gens tout seuls » qui a mis en lumière de juin à juillet des artistes solo en scène. Ce festival fut un succès et a été riche en découvertes et en émotions grâce à la variété des artistes proposés (théâtre, danse, concerts, spectacle enfants …). La deuxième édition de ce festival aura lieu en 2022.

La Programmation

Avec en moyenne un spectacle toutes les semaines cet été 2021, le Pas de Côté a accueilli, durant la saison estivale, 7 concerts (Pascal Gruffaz, David Lafore, Lakay, Ricky Moondog, Juliette Z et la Zinuite, Cao Laru, fanfare tropical Raclette...), 3 spectacles de théâtre (Le Balto ou l'ivresse des libellules de la Cie Xanadou, Cie Les Oiseaux de Passage de la Cie L'Oiseau Jaune), de la danse (Hors Jeu de la Cie YERAZ). Le Pas de Côté a également accueilli le « Festival des jours de la dame » organisé par Leda Atomica 07 en octobre 2021, et a participé à l'organisation de l'inauguration de la « Semaine bleue » à la salle Mercure.

Partenariat avec des associations

Le travail inter associatif permet de créer du lien entre adhérents, de s'entraider, et de développer des projets en commun. Cette année, L'association A Rebrousse Poil et la café associatif Le Pas de Côté ont mis leur énergie en commun avec : L'Amicale Laïque de Mercuer, Rock & Pouzzolâne, Format Danse, La Bielle des Champs, le Centre Social Le Palabre (Ludothèque été 2021), l'Assoc Pimentée, Théâtre en cours, l'association Déambull...

Le Pas de Côté est également un lieu de dépôt vente pour les producteurs bio et locaux et autres artisans : confitures, crème de châtaigne, farine de châtaigne, jus de cerise, cuir de fruits, purée de fruits, miel, et aussi sacs, pochettes, tours de cou… Un dépôt de pain bio et artisanal est prévu début 2022 au café associatif.

Vous trouverez également un panneau « SOLIDAIRES ! » rempli de petites annonces en tout genre (prêts, dons, trocs, recherches, réparations, services).

Informations pratiques :

Horaires d'ouverture
De octobre à mai :
Mardi et jeudi de 16h30 à 19h
Mercredi de 10h à 12h et de 16h30 à 19h
Vendredi de 10h à 12h et de 16h30 à 20h
Samedi de 16h30 à 20h.
De mai à octobre :
Mardi et jeudi de 16h30 à 20h
Mercredi de 10h à 12h et de 16h30 à 20h
Vendredi de 10h à 12h et de 16h30 à 21h
Samedi de 16h30 à 21h.
Adhésion à l'association : 3 € à l'année (janvier - décembre)
Site web : www.lepasdecote-mercuer.fr
Facebook : www.facebook.com/lepasdecotemercuer
Mail : info@lepasdecote-mercuer.fr
Téléphones : Nadège 06 17 03 87 14
Eric 06 62 69 78 03
Président : Hervé GASCIOLLI
Secrétaire : Delphine MORALES
Trésorière : Sylvie GIROUD

Au plaisir de vous rencontrer,
de vous accueillir !!
Eric et Nadège et les bénévoles.

www.lepasdecote-mercuer.fr
lepasdecotemercuer
info@lepasdecote-mercuer.fr
Nadège 06 17 03 87 14
Eric 06 62 69 78 03

La Ferme de Burac

Notre réseau de commerçants et producteurs s'agrandit

En effet, Justine Planche a installé son exploitation « La Ferme de Burac » sur la commune d'Ailhon (en limite de commune de Mercuer) depuis le 2 février 2021. Et nous avons la chance d'avoir son point de vente à Burac, dans le haut de Mercuer, route de Prades.

La Ferme de Burac, c'est un élevage de 500 poules pondeuses plein air et 200 poulets de chair tous les 2 mois.

Justine vous accueille à Burac pour la vente des œufs :

Lundi de 16h30 à 19h00
Jeudi de 10h00 à 13h00
Samedi de 10h00 à 13h00

(les œufs sont également en vente auprès de Stéphanie au Potager Ardéchois)

Les poulets sont disponibles sur commande, mais Justine nous a confié qu'il y en a toujours quelques-uns en plus à prendre le vendredi après-midi ou le samedi matin !

Bientôt le poulet rôti du dimanche … Justine souhaiterait ouvrir une petite rôtisserie. Nous lui souhaitons plein de réussite dans ses projets !

Pour contacter Justine : 06 73 06 25 60 ou lafermedeburac@gmail.com

Ardèche TP

Terrassements divers
Aménagements extérieurs
accès, parkings, jardins, piscines
Réseaux divers
Assainissements

Mini-engins
Location de matériel
avec chauffeur
Viabilisation de terrain
Terre végétale

Bertrand CHAMBON

48, route de Farges - 07200 MERCUER
Tél : 06.70.10.15.98 - Mail : saintantoine07@yahoo.fr

BASSIN D'AUBENAS
COMMUNAUTÉ

PLANNING 2022
Enlèvement des encombrants

Un lundi par mois,
Inscription sur rendez-vous au 0800 07 60 15
Enlèvement limité à 3 encombrants

3 janvier	4 juillet
7 février	1er août
7 mars	5 septembre
4 avril	3 octobre
2 mai	7 novembre
13 juin	5 décembre

BASSIN D'AUBENAS COMMUNAUTÉ

SUPER POUVOIR N°4

VALORISER EN COMPOST

LE SERVICE GESTION DES DÉCHETS ASSURE UNE COLLECTE DES SAPINS DE NOEL

DU 10 AU 14 JANVIER 2022

SUR INSCRIPTION AU 0 800 07 60 15
ENTRE 8H00 ET 12H00
AVANT LE VENDREDI 7 JANVIER

COMPOST

Crédits : STUDIO JW

INFOS PRATIQUES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Lundi : de 8h30 à 12h30
Mardi de 13h30 à 17h30
Jeudi : de 8h30 à 12h30
Vendredi de 13h30 à 17h00

Contact mairie :

- 04.75.35.43.78
- www.mercuer.fr
- mairie.mercuer@wanadoo.fr
- @communemercuer

TARIFS LOCATION SALLE MERCURE

- Location après-midi ou soirée
(du lundi au jeudi jusqu'à 23h)
Habitant de la commune : **160 euros**
Particulier extérieur : **210 euros**
- Location week-end
Habitant de la commune : **210 euros**
- Particulier extérieur : 290 euros
- Forfait Nettoyage
(intérieur et extérieur) : **300 euros**
Caution : 300 euros

LOCATION SALLE ASSOCIATIVE

Après-midi ou soirée

Cette salle est mise à disposition **gratuitement** aux **associations de Mercuer** pour des réunions de travail.

Elle peut également être louée à des associations extérieures à la commune.

CONCESSIONS DE CIMETIÈRE ET CASES DE COLUMBARIUM

Concession ou emplacement columbarium pour une durée de **20 ans : 350 euros**

Concession ou emplacement columbarium pour une durée de **30 ans : 530 euros**

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES, DES POUBELLES JAUNES DE TRI SÉLECTIF ET DES ENCOMBRANTS :

Le ramassage des ordures ménagères se fait chaque mercredi matin.
Les poubelles jaunes passent les vendredis matin des semaines paires.
Le ramassage des encombrants se fait une fois par mois et sur rendez-vous au **08 00 07 60 15**
Limité à 3 encombrants par foyer.

SERVICE DE CANTINE

La cantine est proposée de **12h à 13h20.**
La réservation des repas se fait en ligne avant le mardi à 9h pour la semaine suivante. Le prix du repas est de **4 euros**.
Pour les familles nombreuses et d'au moins **3 enfants scolarisés à Mercuer**, le prix du repas est de **3,60 euros.**
En cas de réservation hors délais, ces tarifs sont majorés à **6 euros.**

SERVICE DE GARDERIE

La garderie scolaire de Mercuer fonctionne le :
Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi De 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h30.

La réservation se fait en ligne au plus tard le jour même à **7h30**.

Le tarif est de **1,20 euros le matin, gratuit de 16h30 à 17h puis 0,50 euros de 17h à 18h30.**

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE DE LABEGUDE :

Du lundi au samedi de 9h à 11h45 et 13h30 à 17h15.

URGENCE EAU

Un problème sur le réseau d'eau ?

Numéro à composer par les abonnés :

06 08 08 41 92

impressiOns FOMBON Aubenas IMPRIM'VERT